

Pollionnay



***Dimanche
5 septembre 1999
Foire de Pollionnay
exceptionnelle
C'est la 20^{ème} !***



Sommaire

Le Mot du maire	3	Vie de l'école.....	16
Infos municipales :.....	4	La rentrée scolaire à l'école	
Conseil municipal	4	Michel Serres.....	16
Finances communales en 1998	6	La fête à l'école	16
Budget 1999.....	7	Vie associative	17
Élections Européennes 13 juin 1999,		Que se passe-t-il à la Maison	
les résultats à Pollionnay	8	de la Rencontre	17
Lettre envoyée au Préfet de région		20 ^{ème} Foire...	
à l'occasion du débat d'opportunité		... Le dimanche 5 septembre 1999.....	18
concernant le contournement		Sauvegarde des Coteaux	
de Lyon	9	du Lyonnais	20
Contournement autoroutier de Lyon,		Les activités de la MJC.....	21
où en est-on	10	Quelques nouvelles des gônes.....	24
La disparition de Marc Tourasse.....	11	SOS Comité des fêtes.....	24
Bientôt de nouveaux commerçants		Intercommunalité	25
à Pollionnay	12	CCVL.....	25
Ambroisie.....	12	Opération programmée	
État civil	12	d'amélioration de l'habitat.....	29
Le gaz naturel, la 14 ^{ème} tranche s'assai-		Infos diverses	31
nissement, les travaux débutent	12	Avis de passage sur les propriétés	
Médiathèque - MJC	13	riveraines des cours d'eau du bassin	
Préhistoire... Maternelle...		versant de l'Yzeron.....	31
et médiathèque.....	13	Réglementation des armes	31
L'école de musique en difficultés... 14		Lutte contre les bruits de voisinage ..	31
Pourquoi faire la fête à l'occasion		Tribune du citoyen.....	32
de l'an 2000	14	Moment d'humeur.....	32
Lettre à "Notre Jeannette"	15		

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés

Nous arrivons dans la saison d'été et malheureusement, le printemps n'a pas été à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer, souhaitons que les deux mois qui arrivent nous combleront pour que chacun puisse se reposer pendant ses congés, après une année de travail.

Quand je parle de travail, je sais que pour certains administrés ce travail manque et l'attente est quelquefois longue.

Au niveau de notre commune, nous recensons, en moyenne, une quarantaine de demandeurs d'emploi. Depuis 1995, ce chiffre n'a pas eu de pic alarmant au niveau de la statistique et a plutôt actuellement une tendance à la baisse. Nous ne pouvons pas nous réjouir car cela est encore trop tôt.

Par contre, dans l'analyse des listes, nous constatons un renouvellement permanent des demandeurs d'emploi et cela prouve bien qu'il y a une réelle recherche de la part de ceux-ci. Pour ces demandeurs d'emploi, il existe sur notre canton une association qui s'appelle **Solidarité-emploi**, qui est constituée d'un réseau de bénévoles mettant ses compétences au service de chacun.

Il est important que tout le monde connaisse son existence car de très nombreuses offres restent infructueuses et je suis persuadé qu'un certain nombre pourrait être satisfait. Une liste d'offres d'emploi est éditée par cette association toutes les semaines et est affichée à la grille municipale, il est donc facile de venir la consulter et ainsi satisfaire un employeur et un demandeur.

Reste un problème de fond, celui de la spécification et de la qualification : aujourd'hui, la formation théorique est faite au détriment de métiers plus manuels et traditionnels. Il devient donc très difficile pour certains artisans de trouver du personnel répondant au profil de leurs entreprises. Ses entrepreneurs ne manquent pas de nous alerter sur les difficultés qu'ils rencontrent, et en tant qu' élu, je fais remonter les problèmes auprès des administrations concernées, ainsi qu'auprès de la chambre des métiers.

Le problème de l'emploi reste donc très difficile à traiter et il me semble important que chacun de nous puisse se faire une opinion de la situation de Pollionnay à ce sujet.

Quand j'écris que je fais remonter les problèmes au niveau de l'emploi, il en est de même pour tous les sujets auxquels je ne peux pas répondre dans les meilleurs délais.

Je voudrais maintenant vous informer de plusieurs dates à retenir, les premières étant celles du 4 et 5 septembre 1999, 20^{ème} Foire que nous souhaitons plus particulièrement réussir. Vous trouverez une double page dans ce bulletin, mais je fais d'ores et déjà appel aux bonnes volontés pour prêter mains fortes lors de la mise en place de celle-ci, ainsi que durant son déroulement. Faites-vous connaître auprès de la mairie ou du Comité de la foire car même une heure au service de l'organisation permet aux responsables de souffler un peu. Merci d'avance pour ce geste peut-être symbolique, mais très important pour cette manifestation.

La deuxième date étant le 3 octobre, jour du forum des associations et là, je m'adresse plus particulièrement aux nouveaux Pollionnois. Notre commune a la chance de connaître une certaine évolution au sein du milieu associatif et même s'il reste fragile, il n'en reste pas moins dynamique et c'est vraiment le bon moment pour venir le rencontrer et le consolider. C'est dans la vie associative que se développe l'état d'esprit d'une vie villageoise.

Rendez-vous donc dès le mois de septembre pour les derniers mois qui nous mèneront à l'an 2000.

Amitiés,

Votre Maire,
Gilbert Marignier.

GARAGE
GOUTTEFANGEAS



MECANIQUE - CARROSSERIE
PLUS à votre service

LOCATION de VEHICULES

TOURISME, UTILITAIRE et CAMPING-CAR

*une gamme complète pour des vacances réussies
à frais réduits*



04 78 57 15 55

3, rue du
11 Novembre 1918
69290 CRAPONNE

Fax
04 78 57 97 12

INFOS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre bourg.

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque séance du conseil municipal.

■ SÉANCE DU 30 MARS 1999

Budget assainissement

• Vote du compte administratif 1998

Total des dépenses d'exploitation	527 653,52 F
Total des recettes d'exploitation	792 561,76 F
Total des dépenses d'investissement	509 931,12 F
Total des recettes d'investissement	630 144,23 F

Voté à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion.

• Vote du budget primitif 1999

Celui-ci fait apparaître un total des charges d'exploitation de 226 313,48 F pour l'exercice, soit un total des dépenses et recettes d'exploitation de clôture de 401 021,35 F.

En ce qui concerne l'investissement, une somme de 1 000 000 F a été prévue pour couvrir les travaux d'assainissement à la Poizatière (montant HT).

Les dépenses d'investissement budgétées à 1 754 520 F (tranche de la Poizatière plus le schéma directeur) seront équilibrées avec les recettes d'investissement par la contraction d'un prêt de 523 192,13 F.

Voté à l'unanimité.

Budget communal

Voir l'article : "les finances communales ci-après".

Budget du Centre Communal d'Action Sociale

Pour information, le budget du CCAS est voté par ses membres.

Le total des dépenses de fonctionnement se chiffre à 22 660 F et le total des recettes à 38 267 F (comportant un excédent de fonctionnement reporté de 23 391,62 F) soit un excédent de fonctionnement de clôture de 15 607,62 F.

Contrat d'affermage concernant l'assainissement

Modifications prises par rapport aux décisions du 29 janvier 1999.

Au titre des eaux pluviales (à la charge de la commune), rémunération forfaitaire de 4 500 F HT par semestre.

Au titre des eaux usées (redevance due par les usagers), la partie fixe de la redevance se montera à 100 F HT par semestre. Quant à la partie proportionnelle, elle sera de 1,45 F HT par m³.

Voté à l'unanimité.

Raccordement à l'égout

Actuellement le montant de ce raccordement s'élève à 4 160 F par habitation.

Le Conseil municipal a déjà ramené cette participation à 3 000 F pour les habitations existantes qui seront raccordées au futur réseau d'assainissement en construction à la Poizatière.

La commission des finances propose de porter à 8 000 F la participation pour raccordement à l'égout des habitations individuelles construites postérieurement au réseau, soit 50 % du montant maximum autorisé.

Pour les habitations collectives, la proposition est la suivante :

- 8 000 F par appartement pour un immeuble comprenant au plus 2 appartements,
- 5 600 F par appartement pour un immeuble comprenant entre 3 et 10 appartements,
- 4 000 F par appartement pour un immeuble comprenant plus de 10 appartements.

12 voix pour, une abstention.

■ SÉANCE DU 28 AVRIL 1999

• Affectation de la dotation annuelle du Conseil Général

Cette dotation de 92 202 F peut être affectée à l'achat d'un camion voirie et d'une machine à laver la vaisselle pour le restaurant scolaire.

Voté à l'unanimité.

• Demande de subventions petits travaux

7 subventions peuvent être demandées chaque année pour un montant de 50 000 F chacune.

Liste des projets liés à ces demandes :

- aménagement de la placette au centre bourg devant le futur local commercial 149 253 F,
- aménagement d'un terrain de sport à l'école 35 600 F,
- remplacement du système des abascons du clocher 24 670 F,
- agrandissement de la MJC 70 307 F,
- aménagement des abords de l'école 10 352 F.

Voté à l'unanimité.

• Projet de local commercial

Pour la maîtrise d'œuvre de ce projet (marché d'environ 100 000 F) plusieurs architectes ont été contactés.

INFOS MUNICIPALES

4 réponses sont revenues avec des honoraires s'échelonnant entre 108 000 F et 75 000 F HT.

Le cabinet Seriziat est retenu.

Voté à l'unanimité.

• Contournement autoroutier de l'Ouest Lyonnais

Un avis argumenté du Conseil municipal sera envoyé à M. le Préfet dans le cadre du débat d'opportunité.

Voté à l'unanimité.

• Médiathèque

Un nouveau régisseur est nommé. Il s'agit de Mme Marie-Ange Marchand.

Voté à l'unanimité.

■ SÉANCE DU 1^{ER} JUIN 1999

En ouverture, après avoir rappelé l'apport considérable de Marc Tourasse dans notre vie communale, M. le Maire nous demande d'observer une minute de silence pour rendre hommage à sa mémoire.

• Présentation de l'office du tourisme de l'Ouest Lyonnais

• Aménagement du secteur des Presles

Suite au projet de construction de la maison de retraite Jean Villard, M. le Maire informe le conseil que la commune doit se porter acquéreur de foncier afin de réaliser les aménagements nécessaires pour assurer une bonne circulation en toute sécurité sur ce site.

La surface prévue est de 2 700 m². Deux des voies à sens uniques seront créées (pour l'aller et pour le retour) et sur chacune d'elles seront aménagées des trottoirs et des places de stationnement. L'arrêt de bus sera déplacé vers le centre de convalescence des Presles.

Une bande de terrain de 286 m² le long du groupe scolaire sera également à acquérir permettant l'extension du parking.

Autorisation est donnée à M. le Maire de signer les actes nécessaires à l'acquisition de ce foncier.

Voté à l'unanimité.

• Renouvellement de la convention périscolaire

Il est proposé de poursuivre les activités périscolaires pour l'année 1999-2000 avec la participation financière de la commune à moyens constants. Cette participation étant de 90 000 F. Le Sou des écoles contribue à hauteur de 13 000 F. Douze activités seront proposées.

Par ailleurs, notre commune se voit octroyer une subvention de 30 000 F par le biais de Jeunesse et sport. Cette nouvelle aide permettra de mettre en place 2 sorties d'une journée par classe ou une sortie avec nuitée.

Une activité VTT en lien avec Loisirs VTT est envisagée.

Voté à l'unanimité.

• Contrat éducatif local avec Jeunesse et sport

La commune pose sa candidature à ce dispositif pour espérer, à terme, obtenir un financement pluri annuel (3 ans) pour les activités périscolaires.

Voté à l'unanimité.

• Création d'un poste au secrétariat

Vu l'arrêt maladie de Mlle Jeanne Chantre, il est décidé de créer un poste pour recruter un fonctionnaire de la fonction publique territoriale ayant le grade d'adjoint administratif ou rédacteur.

Voté à l'unanimité.

• Local commercial

Un projet de bail commercial a été rédigé par l'office notarial de Maître Sebillé à Vaugneray. Il est fait part aux conseillers municipaux que dans le cadre de la dotation de développement rural une subvention de 565 000 F a été accordée à la commune.

Compte rendu repris par André Brottet.



BAL DES POMPIERS

Mardi 13 juillet à 21 h
salle municipale

Retraite aux flambeaux à travers le village.
Tous les enfants sont invités.

Mercredi 14 juillet à 11 h
Cérémonie
et
moment de convivialité

INFOS MUNICIPALES

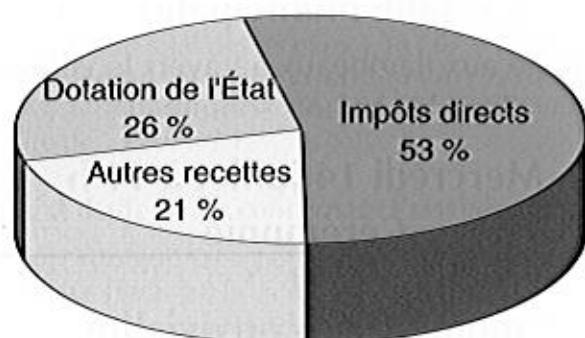
FINANCES COMMUNALES EN 1998

C'est devenu une tradition, le bulletin municipal de juillet est (en partie) consacré à vous parler de finances communales. Comme chaque année donc, le tableau ci-après vous permet de comparer les évolutions budgétaires des 3 dernières années.

Le budget communal (en milliers de francs)	CA 1996	CA 1997	CA 1998
Produits réels de fonctionnement	5 004	4 820	5 052
Charges réelles de fonctionnement	3 095	3 063	3 310
Résultat brut d'exploitation	1 908	1 757	1 742
Annuité totale	499	611	616
Marge d'autofinancement courante	1 409	1 146	1 126
Recettes d'investissement	1 910	3 473	1 496
Dépenses d'investissement	7 205	3 057	824
Emprunt nouveau	2 600	601	- 1 449
Placement budgétaire			700
Solde de l'exercice	- 1 286	2 163	- 351
Résultat de clôture	296	2 459	2 108

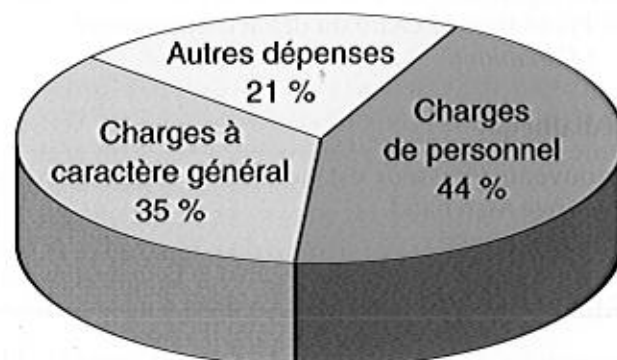
L'emprunt nouveau négatif correspond en fait, à un remboursement anticipé de dette rendu possible par le retour de la TVA de la construction de l'école ainsi que l'encaissement des subventions. Par ailleurs, le placement budgétaire a été décidé par le conseil après l'encaissement de la vente de l'ancienne école.

Les produits de financements sont, comme par le passé, constitué, pour une large part, par les impôts directs perçus par la commune. Le tableau ci-après ne tient pas compte des opérations d'ordre. A noter, une augmentation sensible de la dotation de l'État (+ 11 %) consécutive au recensement complémentaire effectué en 1997 !



La répartition des charges courantes est semblable à celle de l'année antérieure avec une part relative au personnel toujours prépondérante.

Notons que le graphique ci-dessous ne tient pas compte de la dette.



La dette de la commune est un souci permanent de vos élus. Aussi, en l'absence de programme d'investissement important en 1998, le conseil a-t-il décidé d'effectuer un remboursement anticipé d'une partie de sa dette communale. Pour autant, les effets sur l'annuité se feront sentir à partir de 1999.

En tout état de cause, la charge de dette communale reste très modeste puisqu'elle représente 12,2 % des produits de fonctionnement.

La dette de la commune (milliers de francs)	1997	1998
Annuité totale	611	616
Total de la dette au 31/12/98	5397	3594
Part des produits de fonctionnement	12,7 %	12,2 %

En résumé, une situation financière communale saine qui permet à ces élus d'envisager sereinement les projets avenir.

• Du côté de l'assainissement, la situation est en revanche plus délicate (voir article du bulletin municipal n°65 sur ce sujet).

Les recettes sont constituées pour une très large part de la redevance versée par les abonnés raccordés au service et sont employées en très grande partie au remboursement de la dette. Afin de préparer les travaux d'assainissement de la Poizatière, le Conseil municipal a décidé de procéder à un étalement d'une partie de l'encours de dette (porté de 10 à 20 ans), ceci en prévision du nouvel emprunt qui devra être contracté en 1999.

Le tableau ci-après présente l'état de la dette au 31 décembre 1998.

INFOS MUNICIPALES

BUDGET 1999

Le 30 avril, le Conseil municipal a en outre voté le budget primitif (prévisionnel) pour 1999. En voici brièvement résumé les principales décisions.

CONCERNANT L'IMPOSITION

Le tableau ci-après vous présente les taux d'imposition votés par le Conseil municipal ainsi que ceux votés par la communauté de communes.

Imposition en 1999	Communauté de communes	Commune de Pollionnay
Taxe d'habitation	2,10 %	9,36 %
Foncier bâti	3,14 %	12,01 %
Foncier non bâti	11,18 %	38,06 %
Taxe professionnelle	2,81 %	11,30 %

Pour ce qui concerne les taux communaux, et après les efforts substantiels demandés aux habitants et entreprises de la commune, pour la construction de la nouvelle école en particulier en 1996, votre Conseil municipal a fait les 2 choix suivants :

1. Poursuite de la politique d'harmonisation des taux avec ceux des communes membres de la Communauté de communes entreprise en 1998 ce qui se traduit par une légère augmentation du taux du foncier bâti (moins cher que la moyenne de la CCVL) et une diminution des taux de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle (plus chers que la moyenne de la CCVL).
2. Baisse significative (- 5 %) du taux de la taxe sur le foncier non bâti, taxe payée pour l'essentiel par les agriculteurs. Cette décision vient après celle de l'exonération totale de la taxe sur le foncier non bâti pendant les 3 premières années qui suivent l'installation (prise en Conseil municipal du 30 mars) pour soutenir activement l'installation et la pérennité de l'activité agricole sur notre commune et par voie de conséquence la sauvegarde de son caractère rural.

La Communauté de communes, quant à elle, a décidé de conserver les mêmes taux que ceux de l'année 1998 qui sont d'ailleurs inchangés depuis sa création en 1997.

Comme chaque année, le tableau ci-après donne la variation de l'impôt pour un ménage de 2 enfants propriétaire de son logement et dont la valeur locative était en 1998 celle de la moyenne de la commune (calcul tenant compte de l'augmentation des bases votées par nos députés).

La dette assainissement (milliers de francs)	1997	1998
Total de la dette au 31/12/98	2116	2164
Annuité totale*	337	320
Part des produits d'exploitation	112 %	82 %

* hors indemnité de renégociation.

Rappelons encore une fois que le budget assainissement est un tout petit budget par rapport à celui de la commune. Le constat objectif et sans complaisance présentée ici justifie l'attention particulière que portent vos élus à la dette de l'assainissement, mais il ne doit pas faire oublier que la situation reste satisfaisante sur l'ensemble des deux budgets.

Je renouvelle encore une fois mes doubles excuses à celles et ceux qui trouveront cet article décidément bien trop compliqué et à celle et ceux qui se diront que décidément, il manque tant d'informations !

Jean-Paul Jasserand, adjoint aux finances.

REMERCIEMENTS

Eliane Cavassa, ses enfants, ses petits enfants ainsi que toute sa famille, remercient chaleureusement tous les habitants de Pollionnay, Conseil municipal, personnel enseignant, personnel de service, enfants de l'école, l'association du Sou des écoles, tous les parents d'élèves et tous les anciens élèves pour leurs preuves de sympathie, de réconfort et de générosité, leurs présences et leurs pensées lors du décès de Bernard. Pensez à lui.

Club de football

A tous ceux qui aiment le sport, le foot et les jeunes, on a besoin de vous pour encadrer et animer les équipes.

Appelez l'un de ces numéros :

04 78 48 12 48

04 78 48 13 30

04 78 48 13 70

04 78 48 15 03

Communauté de communes + commune de Pollionnay	1998	1999
Taxe d'habitation + foncier bâti	3385,70	3427,69
Variation en francs courants	42 F (+ 1,24%)	

Un budget, c'est aussi bien entendu des projets pour l'année en cours.

Voici très brièvement présenté les principaux projets du budget 1999.

1. Pour le budget communal

- Augmentation du personnel administratif communal. De toute son histoire, Pollionnay n'a jamais eu qu'un(e) seul(e) secrétaire. Aujourd'hui la commune compte presque 1 600 habitants et les besoins du service public de proximité vont sans cesse croissant.
- Création d'un local commercial dont il a déjà été question dans les pages d'un précédent bulletin municipal.
- Poursuite du remboursement anticipé de la dette communale.

2. Pour le budget assainissement

- Exécution des travaux d'assainissement collectif du hameau de la Poizatère.
- Réalisation des études du schéma directeur assainissement rendu obligatoire par la loi sur l'eau.

ARCHIVAGE À LA MAIRIE

Depuis le 10 juin, en lien avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale, des archivistes trient et classent l'ensemble des pièces et dossiers que peuvent constituer la réalité administrative d'une mairie. Ce travail nécessaire s'achèvera cet automne.

Le maire.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 13 JUIN 1999, LES RÉSULTATS À POLLIONNAY

	Nbre	%
Inscrits	1045	
Votants	517	49,47 %
Bulletins Nuls	28	5,41 %
Exprimés	489	94,59 %
Liste Rassemblement pour la France, Charles Pasqua	83	16,97 %
Liste Rassemblement pour la république, démocratie libérale Nicolas Sarkozy	75	15,33 %
Liste Union pour la démocratie Française, François Bayrou	74	15,13 %
Liste Parti Socialiste, François Hollande	66	13,49 %
Liste "Les Verts" Daniel Cohn-Bendit	63	12,88 %
Liste Front National Jean-Marie Le Pen	41	8,38 %
Liste Mouvement Nationale Bruno Maigret	23	4,70 %
Autres listes	21	4,29 %
Chasse, pêche, nature et tradition Jean Saint-Josse	15	3,06 %
Mouvement écologique indépendant, Antoine Waechter	12	2,45 %
Lutte ouvrière, ligue communiste révolutionnaire, Arlette Laguiller	10	2,04 %
Parti communiste, Robert HUE	6	1,22 %

LETTRÉ ENVOYÉE AU PRÉFET DE RÉGION

À L'OCCASION DU DÉBAT D'OPPORTUNITÉ CONCERNANT LE CONTOURNEMENT DE LYON

La commune de Pollionnay faisant partie de la région lyonnaise constate bien évidemment que la traversée de l'agglomération lyonnaise par le trafic de transit constitue un réel problème auquel il convient de remédier.

Les élus et la population de Pollionnay à l'image de tout l'Ouest Lyonnais sont solidaires des élus et des populations de l'ensemble de notre région. Ce fut une première erreur de drainer la circulation de transit vers le tunnel de Fourvière il y a 30 ans, puis une seconde erreur, il y a une dizaine d'années de lui faire emprunter la rocade est, mélangeant le trafic local, le trafic national et international.

Lyon et la vallée du Rhône drainent la majeure partie du trafic nord-est de la France et de l'Europe pour rejoindre le sud de ce même pays et de ce même continent entraînant l'asphyxie de ce carrefour et de ce passage.

Ces constats sont autant d'occasions de repenser l'aménagement du territoire et de mettre en œuvre des propositions alternatives. Pour le premier point, une meilleure répartition des infrastructures autoroutières sur l'ensemble du territoire national peut entraîner un développement économique plus déconcentré et constituer des passages éloignés bénéfiques pour les grands centres urbains. Pour le second point, une partie du trafic routier de fret doit être reportée vers le rail et les transports en commun doivent être promus à l'intérieur et autour de notre agglomération.

La durée et les moyens financiers prévus pour un contournement autoroutier peuvent très bien être mis au service de ses alternatives. Les élus de Pollionnay réaffirment que la spécificité de tout un territoire allant de Anse à Condrieu serait remise en cause.

L'économie locale sera condamnée. L'agriculture de l'Ouest Lyonnais dispose d'atouts incontestables basés sur la qualité (élevage, fruits, légumes, vignoble AOC) avec à la clé un nombre important d'emplois. De plus, l'irrigation du plateau du Lyonnais a été un facteur de développement décisif pour l'agriculture locale. Cette irrigation a été possible grâce au concours de fonds publics importants. Le passage d'une voirie autoroutière déstructurerait à tout jamais ces investissements et cette activité.

Quant au reste de l'économie locale, elle serait profondément malmenée, car contrairement aux idées reçues, l'économie de l'Ouest Lyonnais crée des emplois.

Le poumon vert de Lyon sera sacrifié. Compte tenu de son positionnement géographique entre l'agglomération et les Monts du Lyonnais, une voirie autoroutière serait ici synonyme de disparition irréversible de cette trame verte au détriment de l'ensemble des habitants de la région lyonnaise.

La pollution sera amplifiée du fait de l'afflux accru de véhicules. La barrière naturelle des Monts du Lyonnais conjuguée aux vents d'ouest dominants rabattrait ces nouvelles pollutions sur l'agglomération lyonnaise toute entière.

Le Conseil municipal rappelle que Pollionnay a depuis longtemps fait des efforts pour maîtriser l'aménagement de son espace et développer ces activités économiques au travers de son agriculture, de son tissu artisanal et commercial et de son tourisme de proximité garantissant ainsi son identité et sa vitalité.

Rappelons notre situation : notre bourg et nombre de ses hameaux importants comme Larny et Valency sont adossés à de fortes pentes et proches des surfaces boisées qui couronnent les sommets. La bande la plus disponible à l'agriculture en contrebas de la route départementale 70 est un ruban d'un à deux kilomètres de large, sur lequel l'autoroute aurait une emprise pratiquement axiale de 2 à 300 m qui morcellerait les exploitations agricoles et réduirait à néant les efforts de rénovations et de diversifications entrepris depuis plusieurs années. En tout état de cause, c'est l'identité rurale de Pollionnay qui serait anéantie.

En conclusion, le Conseil municipal de Pollionnay réaffirme son opposition déterminée au contournement autoroutier tant à l'ouest qu'à l'est de Lyon. Notre Conseil municipal rappelle sa disponibilité pour apporter sa contribution dans le cadre de l'intercommunalité à la recherche d'alternatives crédibles.

Notre Conseil municipal demande expressément aux pouvoirs publics de prendre des mesures en faveur des transports en commun et du ferroutage.

Notre Conseil municipal exprime avec force sa volonté de sauvegarder le caractère rural de sa commune, de garantir son cadre de vie à sa population et de promouvoir une vie sociale et économique dynamique.

Notre Conseil municipal pose ces impératifs sans repli sur soi, sans égoïsme bien en prise avec notre contexte régional mais en posant l'exigence absolue de ne pas être sacrifié.

Le Conseil municipal.

INFOS MUNICIPALES

CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE LYON, OÙ EN EST-ON ?

Le 24 avril dernier, à Lyon, nous avons manifesté notre opposition aux contournements de Lyon tant à l'ouest qu'à l'est. Nous étions 5 000 à défendre l'intégrité de notre territoire. A cette occasion, nous avons renvoyé une image de fermeté et de dignité.



Le 11 février dernier, votre Conseil municipal vous a proposé une réunion d'informations et de débat; dans le bulletin municipal d'avril, nous vous avons présenté notre argumentaire; dans ce numéro, vous trouverez notre délibération envoyée au Préfet de région dans le cadre du débat d'opportunité. Vos élus ont participé à toutes les réunions de coordinations servant de base à notre mobilisation.

Le 19 avril, le Conseil Général du Rhône et la COURLY ont confirmé leur volonté de voir se réaliser un contournement de Lyon par l'ouest. Au cours du débat départemental, notre conseiller général Georges Barriol s'est fait l'avocat de notre région avec beaucoup de talents.



Le 26 avril, nous avons répondu massivement à l'invitation du Préfet de région pour lui réaffirmer notre point de vue.

Le 28 mai, le Conseil régional Rhône-Alpes n'a pas pu prendre position sur ce dossier.

Dans le même temps, nous apprenions que le Conseil Général de la Loire votait pour le contournement Ouest tant que celui de l'Isère votait contre tous contournements.

Début mai, des élus de l'Ouest Lyonnais ont rencontré une conseillère du premier Ministre, Lionel Jospin.

En juillet, des rencontres auront lieu avec Jean-Claude Gayssot, ministre des transports et avec Dominique Voynet, ministre de l'environnement.



Gabriel Montcharmont, député maire de Condrieu a réussi à faire inscrire le dossier à la commission nationale du débat public, ce qui retardera la prise de décision du gouvernement..



A ce jour, le collectif des élus regroupe plus de 1 000 élus représentant près d'une centaine de communes du Rhône, de la Loire et de l'Isère.

Nous restons mobilisés, car quelle que soit la décision prise par les pouvoirs publics, nous sommes partis pour une lutte de longue haleine.

André Brottet, adjoint.

INFOS MUNICIPALES

LA DISPARITION DE MARC TOURASSE



Marc Tourasse, adjoint au maire, est décédé le 26 mai dernier.

Marc Tourasse était né le 28 décembre 1929 à Lyon. Ses parents étaient originaires de Dieulefit dans la Drôme. Bien qu'issu d'un milieu familial modeste, son père était cheminot, Marc a fait de brillantes études et est sorti sous-major de

sa promotion comme ingénieur-conseil à l'école centrale de Lyon au tout début des années 50.

Marc a rencontré Jacqueline dans le mouvement scout, en lien avec la paroisse de Lyon Vaise.

Ils se sont mariés le 4 octobre 1951. Ayant eu la douleur de perdre un enfant en bas âge, ils ont eu trois autres enfants : Frédéric, Jean-Marc et Christophe. Marc était le grand-père de 10 petits enfants.

Marc a travaillé une vingtaine d'années dans une entreprise américaine Landistul qui avait racheté son entreprise d'origine, l'entreprise Gendron. Marc faisait autorité dans sa spécialité : la machine outil. Ses compétences étaient telles, qu'il a eu l'occasion de travailler aux États-Unis, en Australie, en Chine, en Russie, en Inde et dans toute l'Europe.

En 1981, il est chercheur à l'Institut Physique Atomique de Lyon.

Il terminera sa carrière professionnelle qui fut exceptionnelle, comme ingénieur qualité à l'APAVE.

Ce qui caractérise le parcours de Marc, ce n'est pas son appétit de pouvoir ni son envie de gagner toujours plus d'argent, mais sa passion pour son métier.

En 1992, Marc doit faire face à la maladie. De graves ennuis cardio-vasculaires commencent à l'handicaper. Il subira une transplantation cardiaque en 1994.

Après cette rude épreuve, Marc revit. C'est à ce moment-là qu'il rejoint notre équipe municipale.

Quelques années auparavant, en 1989, il s'était installé aux Presles. Ce n'était pas un hasard, l'Ouest Lyonnais lui était familier. Il s'était marié à Grézieu-la-Varenne où la famille de Jacqueline possédait une maison. Après avoir toujours vécu à Lyon, Marc avait adopté Pollionnay.

Il avait un autre jardin secret, c'était sa maison du Guilvinec dans le sud Finistère en Bretagne. Marc savait aussi cultiver différents plaisirs : la gastronomie, la chasse, la pêche, l'aviation, la ballade où il aimait cueillir des champignons.

En tant qu'adjoint au maire, Marc restera comme le grand artisan de la principale réalisation de notre mandat, à savoir la construction de l'école. Son suivi du chantier fut exemplaire. Nous lui devons un cahier des charges technique et financier respecté au détail près. Marc aura pris une part primordiale dans la réussite de ce bâtiment.

Certes, son statut de retraité le rendait disponible, mais dans l'ensemble des dossiers qu'il a eu à traiter, ce sont ses compétences qui ont fait la différence. Il ne faut jamais oublier non plus que Marc vivait avec un lourd handicap physique, qu'il en souffrait et qu'il en faisait rarement état.

Ces derniers mois, nous sentions tous que Marc se fatiguait de plus en plus. La maladie le rattrapait inexorablement. Marc assumait avec courage ses responsabilités d' élu. Il est allé au-delà de ses limites physiques. Sa ténacité symbolise bien toute sa vie. Marc était quelqu'un d'exigeant. C'était un homme d'envergure. C'était "un personnage" comme l'on dit.

Malgré parfois sa rudesse, Marc était profondément empreint d'humanité avec de l'humour en plus.

Il s'était engagé dans la vie municipale sans aucune ambition personnelle, avec la seule volonté de servir notre population et notre commune. Il avait des convictions, il les défendait avec passion et détermination. C'est tout en son honneur.

Une grande affection nous liait à lui. Son absence est difficile à accepter.

Nous voulons témoigner publiquement notre amitié à Jacqueline et à ses enfants.

Le conseil municipal.



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

INFOS MUNICIPALES

BIENTÔT DE NOUVEAUX COMMERÇANTS À POLLIONNAY

En janvier prochain, notre projet commercial (bar, petite restauration, épicerie, tabac, presse) deviendra réalité.

Nathalie et Fabrice Bataille, originaires de Lesquin près de Lille, seront les gérants de ce nouveau commerce. Ces derniers, accompagnés de leurs 3 filles, Laura, Margot et Fanny, sont arrivés dans notre commune.



Dans un premier temps, dès le mois d'août, M. et Mme Bataille prendront le relais de M. et Mme Monthieux et tiendront le Tabac-Presse. Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite à Pollionnay.

Robert Ravel, adjoint.

AMBROISIE

L'été arrive, et c'est la période de floraison de l'Ambroisie, cette plante est néfaste à de nombreuses personnes. Dans le dernier bulletin - Avril 99 - était jointe une documentation sur cette plante vous permettant de bien l'identifier.

Si, vous en voyez chez vous ou en d'autres lieux, arrachez totalement cette plante, ne pas seulement couper, ou signalez sa présence en mairie. Des équipes spécialisées du SIVUREN seront alors chargées de les détruire. Il est très important de limiter l'expansion de cette plante très allergisante.

Robert Ravel, adjoint.

ÉTAT CIVIL 2^{ÈME} TRIMESTRE

■ NAISSANCES

Julien Cornillard, le 1^{er} avril 1999.

Logan Garcin, le 14 avril 1999.

Nicolas Champavert, le 1^{er} mai 1999.

■ DÉCÈS

Georgette Girel veuve Joie, le 10 avril 1999.

Marc Tourasse, le 26 mai 1999.

3 décès à la Maison de Retraite "les Aurélias".

3 décès à la Maison de Retraite "les Presles".

■ MARIAGE

Laurent Brossard et Anne-Marie Rozier, le 5 juin 1999.

LE GAZ NATUREL, LA 14^{ÈME} TRANCHE D'ASSAINISSEMENT, LES TRAVAUX DÉBUTENT

Les travaux d'exécution de la 1^{ère} tranche du réseau gaz naturel débutent dans les quartiers du Sarrazin et de la Rapaudière, pour rejoindre en fin d'été l'entrée de la Poizatière.

Dans ce même quartier de la Poizatière, depuis début juin, ce sont les travaux de construction du réseau d'assainissement qui ont débuté. Cette tranche importante de travaux drainera la presque totalité des habitations de cette zone.

Bien que réduite au maximum, en temps et en espaces, ces travaux créent des perturbations sur les routes, alors prudence en circulant dans ces quartiers.

Robert Ravel, adjoint.

INFOS MUNICIPALES

MÉDIATHÈQUE - MJC

La médiathèque et la MJC vous proposent cet automne 2 manifestations culturelles.

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Il aura lieu dans la cour du château de Pollionnay.

M. et Mme Colin nous font l'honneur et le plaisir de nous accueillir dans leur demeure pour une soirée musicale exceptionnelle le 26 septembre 1999.

"LIRE EN FÊTE" EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE

Pollionnay s'associe à l'événement national : "Lire en fête" les 15 et 16 octobre 1999.

Temps de sensibilisation au livre et à l'écrit sous toutes ses formes.

Temps de découvertes dans le partage et l'échange avec écrivains et dessinateurs.

Vendredi 15 :

Les scolaires rencontreront des auteurs et à 20 h 30 à la salle des associations, Josette Chavand présentera son livre "Au four et au moulin" qu'elle a rédigé d'après les cahiers de Claudine Cellier, sa maman. Ce livre retrace un siècle d'histoire familiale et régionale.

Samedi 16 à partir de 10 h :

- appel aux jeunes créateurs,
 - concours de BD pour les enfants de 6 à 16 ans (remise des prix à 17 h),
 - exposition : les héros de la BD,
 - création de BD géantes,
 - bourse-échange de BD,
 - BD vivante par la troupe de Théâtre Impro.
- Tout au long de la journée, vous pourrez vous restaurer sur place (boissons, sandwiches).

Nous espérons que ce Festival suscitera rêve, création, détente.

Nathalie Teulade et Annie Danière.

Déménagement de l'agence postale

En raison de la création d'un local commercial en dessous du logement de fonction de M. Beaumont, l'agence postale sera installée, à titre provisoire, d'août 1999 à mars 2000 dans les locaux de l'ancienne cuisine du restaurant scolaire, à côté de l'école de musique, en face de la médiathèque. Merci d'en prendre bonne note.

Robert Ravel, adjoint.

PRÉHISTOIRE... MATERNELLE... ET MÉDIATHÈQUE...

Le cocktail de ces 3 mots cache l'originalité d'une exposition insolite qui s'est tenue à la Médiathèque ces dernières semaines sous le titre "la préhistoire à l'école maternelle".

Au départ, il s'agissait pour l'école de faire découvrir la préhistoire aux enfants des moyennes et grandes sections de maternelle de Pollionnay en répondant à leurs questions souvent répétées : "et avant, comment c'était?... et encore avant?".

L'originalité tient dans le fait que pour cette découverte, les enfants guidés par leur maître, Louis-Dominique Bazin, ont bénéficié de M. Alexandre Bartos, auteur-compositeur-interprète et papa d'un enfant de l'école, qui travaille actuellement avec des préhistoriens et se passionne à la fois de préhistoire et de musique, en recherchant sur des instruments anciens ou totalement nouveaux des sons différents.

Outre les promenades dans les bois alentours pouvant parler à leur façon de préhistoire, outre les livres prêtés par la médiathèque, cette découverte a eu plusieurs étapes que relatent fort bien les photographies exposées, prises durant diverses séances : la découverte de la technique du feu au temps des hommes préhistoriques, l'utilisation du silex, celle des techniques de fabrication d'outils (haches ou lances dont 2 spécimens sont présentés), celle des techniques de peinture avec des pigments trouvés par les enfants dans la nature, pour fabriquer des ocres (du jaune au marron) si chauds au regard, enfin la découverte de sons nouveaux (avec par exemple le Didjeridoo qui permet de produire un son continu ou encore l'arc à bouche ou la mâchoire de renne)...

Tout cela s'est concrétisé avec la réalisation par les enfants de dessins et de peintures utilisant les techniques découvertes et représentant soit des grottes, soit des animaux souvent représentés dans les grottes des hommes de la préhistoire. Le tout, harmonieusement mis en valeur sur des supports bleu profond, a pris tout naturellement le chemin de la médiathèque, à la demande de Mme Danière, conquise par le thème et la qualité du travail fourni.

Cette découverte se prolongera prochainement par la reproduction des dessins à caractère préhistorique réalisés par les enfants sur des blocs de calcaire bordant l'école... A suivre donc.

Grâce à cette initiative originale la découverte très concrète de la préhistoire par les enfants s'est élargie à beaucoup d'entre nous. Nous ne pouvons que féliciter

INFOS MUNICIPALES

et remercier tous les auteurs de cette exposition esthétique d'où émane une force et une chaleur... que Michel Serres aurait à coup sûr aimé regarder avec l'enthousiasme de son œil aiguisé.

DERNIÈRE MINUTE...

Le Centre National du Livre, par l'intermédiaire de la BDP vient d'attribuer à la médiathèque le dictionnaire des littératures de langue française, édité chez Bordas, en 4 volumes, et le dictionnaire mondial de la BD, chez Larousse.

A noter dès à présent dans vos agendas, l'exposition "La paille dans tous ses états", prévue le 5 septembre, jour de la Foire... en attendant, en octobre, celle sur la "BD en fête".

Tristane Almosnino.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN DIFFICULTÉ

Le 19 mai dernier, à l'occasion de l'assemblée générale, le Conseil d'administration de l'école de musique a démissionné.

C'est une mauvaise nouvelle pour la vie associative locale.

Soyons francs, les bénévoles sont fatigués et déçus et on peut les comprendre.

Les contraintes administratives sont de plus en plus importantes. Beaucoup de familles, malheureusement, fonctionnent comme des "consommateurs", sans se rendre compte des exigences que représentent l'animation et la gestion d'une petite école de musique comme la nôtre.

Et pourtant, ce serait important de maintenir cette activité culturelle dans notre village. C'était une chance d'avoir cette ouverture musicale de proximité pour nos enfants.

Faut-il parler de l'école de musique au passé? Pas forcément. Des démarches sont entreprises pour trouver éventuellement une autre organisation dans le but de la pérenniser. Si vous voulez vous y associer prenez contact avec André Brottet en téléphonant en mairie au 04 78 48 12 09.

En attendant, un grand merci à Marc Bouchard et à toute son équipe qui se sont occupés de cette association durant une dizaine d'années.

L'école de musique a une bonne vingtaine d'années, à nous de la faire rentrer dans l'âge adulte.

André Brottet, adjoint.

POURQUOI FAIRE LA FÊTE À L'OCCASION DE L'AN 2000

Depuis le début de cette année, la municipalité a invité les associations, l'équipe médiathèque, l'équipe enseignante, les présidents de classe, ainsi que toute la population à se réunir pour envisager une fête à l'occasion de l'an 2000.

Le 27 mai dernier, la décision a été prise d'organiser une grande fête villageoise les 24 et 25 juin 2000.

Ces prochains mois, notre commune va se mobiliser pour préparer cette manifestation.

Au-delà des modalités, quel sens donner à cette initiative?

Le passage en l'an 2000 est un événement considérable pour l'ensemble de l'humanité, pour l'histoire de notre civilisation, pour la mémoire de notre pays, pour l'évolution des sociétés "dites développées", car le temps qui passe fait parti de la quintessence de la vie des hommes.

De par le monde, un foisonnement d'initiatives s'apprête à éclore pour donner à ce passage une tournure extraordinaire.

Pollionnay doit-il rester à l'écart? Pollionnay doit-il faire comme tout le monde?

Ni l'un, ni l'autre, mais Pollionnay peut imaginer une fête à sa mesure en refusant le sensationnel et la dépense excessive.

Pollionnay a su rester un village, Pollionnay a un cadre privilégié pour faire vivre une fête villageoise. Dans une commune rurale péri-urbaine comme la nôtre, que guettent les phénomènes de cité dortoir et de zone



LM MAONNERIE

Lucien Marignier

Le Lobbé - 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 13 30 - Fax 04 78 48 16 35

INFOS MUNICIPALES

LETTRE À "NOTRE JEANNETTE"

Jeannette, tu es la secrétaire de la mairie de Pollionnay depuis 1970. Je peux dire, et ce ne sont pas nos 2 maires honoraires, ni les nombreux anciens adjoints et conseillers municipaux qui vont me contredire; que tu t'es dépensée corps et âme au service de la mairie et à travers elle, au service de tous les habitants de notre commune.

Pas une réalisation de ces 30 dernières années dont tu n'aies pas pris large part. Je ne saurais les citer toutes mais seulement les plus récentes qui me viennent à l'esprit : construction de la salle municipale, réfection complète du porche de l'église, réaménagement de la mairie, de la maison Rivoire, construction de la maison des jeunes et de la médiathèque, création des réseaux d'assainissement et bien entendu la construction de l'école Michel Serres. Il faudrait aussi citer les innombrables dossiers moins volumineux mais tout aussi importants pour la vie quotidienne des habitants de la commune comme l'entretien des routes ou du cimetière et puis tant d'autres. Il me faudrait aussi dire les permis de construire ou de chasser, les fiches d'état civil, les mariages, les décès, les élections, toute la vie quotidienne de la mairie. Impossible de tout dire.

Et puis sans crier gare, la maladie...

Jeannette, tu as souffert parce que c'était la première fois que tu étais malade, la première fois que tu n'étais pas à l'heure au travail. Bien sûr, les traitements sont épuisants, mais quel plaisir de te voir recommencer à sourire et même rire franchement dès que les forces te reviennent un peu.

Permets-moi, Jeannette, en toute modestie, au moment où tu es venue reprendre des forces chez toi, près des tiens, de te souhaiter au nom de tous les élus anciens et actuels, et aussi, j'en suis sûr de tous les habitants de Pollionnay, beaucoup de courage pour les traitements qui t'attendent encore et ensuite un très prompt et entier rétablissement.

A bientôt Jeannette.

Pour tous les élus, J. P. Jasserand, premier adjoint.



résidentielle, cette fête pourrait être l'occasion d'un moment de rencontre et de convivialité à l'échelle de tout un village. Dimension archaïque?

Dans une société éclatée comme la nôtre où l'on vit de plus en plus en réseaux relationnels, où l'on est branché aux différents modes de communication, où la pression économique et professionnelle est de plus en plus stressante, où la disponibilité des uns et des autres est moindre, la dimension villageoise peut encore constituer un point d'ancrage appréciable.

Les gens du pays ont à cœur que leur village conserve sa vitalité tandis que les nouveaux arrivants souhaitent rejoindre un village accueillant et dynamique. Le mélange des populations ne peut qu'apporter un enrichissement mutuel.

Dans une société à fort déficit relationnel, retrouver le goût de la fête est important.

Faire la fête, c'est introduire des moments de plaisirs, de gratuité, de détente, de rire, de joie et d'amusement.

L'an 2000 va marquer une étape dans notre histoire collective qui aura un impact symbolique d'une grande portée, Pollionnay est notre point commun, d'ici, nous vous proposons d'inventer une rencontre, qui aura un air de fête, pour un temps heureux et privilégié, pour semer de belles promesses pour l'avenir, pour le 21^{ème} siècle, pour le devenir de Pollionnay et à travers nous, contribuer à un monde plus humain.

André Brottet, adjoint.



FÊTES DE L'AN 2000

Grande fête villageoise

L'événement est à Pollionnay les 24 et 25 juin 2000

Venez nous rejoindre pour imaginer et inventer ce grand moment de rencontre et de convivialité le :

Mardi 14 septembre à 20 h 30 à la mairie.

VIE DE L'ÉCOLE

LA RENTRÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE MICHEL SERRES

Les élèves seront accueillis le **lundi 6 septembre à 8 h 30**.

La répartition des enfants dans les classes sera affichée à partir du vendredi 3 septembre au matin, au portail de l'école.

RENTRÉE SPÉCIALE POUR LES MATERNELLES DE LA CLASSE DES PETITS

La première semaine (6, 7, 8, 9 et 10 septembre) les petits "nouveaux" seront accueillis exclusivement le matin et les petits "anciens" exclusivement l'après-midi. Cet aménagement, innové l'an dernier, permet aux tous petits d'appréhender leur première scolarité en douceur, de découvrir le monde de l'école à leur rythme, d'être sécurisés.



RÉUNION DE RENTRÉE

Une réunion sera organisée rapidement après la rentrée pour présenter à l'ensemble des parents le fonctionnement de l'école et rappeler les consignes de sécurité et de santé scolaire incontournables.

De nombreux vêtements ont été abandonnés dans l'école au cours de l'année scolaire écoulée. Tous ceux qui n'ont pas été récupérés malgré nos appels, à la date du 30 juin ont été donnés à une œuvre caritative.

COMMENT SE RENSEIGNER SUR L'ÉCOLE

Vous retrouverez tous les renseignements sur le fonctionnement de l'école :

- soit sur la plaquette de présentation disponible en mairie de Pollionnay,
- soit sur le site minitel 3614 MARELLE choix 3 (magazines des classes),
- soit sur le site Web de l'école (<http://www.educ.com/marelle/enfants/pollionnay>).

Le répondeur de l'école sera remis en service à compter du 20 août 1999. N'hésitez pas à l'utiliser et à nous indiquer vos coordonnées pour que nous puissions vous contacter dans les premiers jours de septembre.

L'équipe enseignante.



LA FÊTE À L'ÉCOLE

Merci à toutes les mamans et papas pour leurs participations à la fête de l'école du 12 juin 1999.

Nous rappelons notre petit message de cette journée, le Sou des écoles et la MJC font la Foire cette année. Et oui ! Nous serons présents le premier dimanche de septembre 1999 à la Foire, avec un stand de petits chevaux à pédales, sur le parking de la médiathèque, ainsi qu'une vente de gâteaux (maison) que nous installerons sur une table, gracieusement empruntée à la MJC sur son esplanade. Et bien sûr, nous vous sollicitons encore et encore, pour nous aider à tenir ces stands (11 h à 18 h environ) tout au long de la journée, et nous amener vos pâtisseries en début de matinée et d'après-midi.

L'imminente parution du bulletin municipal ne nous permet pas de vous transmettre un compte rendu de la fête tel que nous le souhaiterions, aussi nous ne manquerons pas de le faire pour le prochain bulletin où nous pourrions également vous faire part du bilan des manifestations qui ont ponctué cette année scolaire 98/99.

Marie-Ange Marchand.



DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

LA VIE ASSOCIATIVE

QUE SE PASSE-T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE

SORTIE DU 6 JUIN 1999

Quel beau dimanche nous avons passé là ! Pourtant, le matin, le ciel était gris, et le brouillard tenait les sommets.

Tout le monde était là malgré tout et le car, complet, démarrait à l'heure prévue. A 9 h 30, le musée de Saint-Romain était en vue. Visite du site extérieur : rues, places, thermes, latrines (40 places !!!) aux décors et colonnes de marbre.

Équipés de baladeurs, nous visitons ensuite le musée. Les commentaires et de nombreuses reconstitutions nous transportent au cœur de la vie quotidienne des romains.

11 h 30, départ pour Thélis-la-Combe (140 habitants). L'auberge est située au fond de la Combe, et nous nous installons dans la salle voûtée avec pierres apparentes. Le repas annoncé est délicieux et apprécié de tous. Mais il nous faut repartir, et à 15 h nous prenons la direction de la Ferme du Prince, près de Colombier. L'exploitation est vaste, et transforme sur place ses produits pour la vente directe ; quelques-uns en profiteront pour s'approvisionner : saucissons, fromages de tête...

Puis arrêt près de la chapelle de Saint-Sabin. Il faut gravir une colline pour atteindre la chapelle, et profiter du merveilleux point de vue sur le Rhône qui s'étire dans la vallée en contre bas. Un dernier arrêt enfin à Saint-Julien-Molin-Molette. Le musée "Le Taillis Vert", nous permet de découvrir une superbe exposition sur les minéraux, ainsi que la fabrication des vitraux et des sculptures sur bois.

Finalement, le soleil nous aura accompagnés tout l'après-midi, et nous rentrons à Pollionnay à 20 h 30, satisfaits de notre sortie et comme toujours, prêts à recommencer.

LA 20^{ÈME} FOIRE, LE DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Nous préparons l'exposition toujours très attendue. Trois artistes sont d'ores et déjà "à l'affiche" :

- Philippe Denis : sculptures sur bois,
- Henri Philippe : sanguines et fusain,
- Claude Tardy : peintures à l'huile.

FORUM DES ASSOCIATIONS, LE DIMANCHE 3 OCTOBRE

Le dimanche café du 3 est repoussé, et nous participons au forum. Nous pourrions ainsi présenter la Maison de la rencontre aux nouveaux habitants de la commune.

DIMANCHES CAFÉS, LE 1^{ER} ET 3^{ÈME} DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

Ils continuent. Les permanences sont assurées, et l'accueil est toujours chaleureux. Pourquoi s'en priver ?

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE DIMANCHE 10 OCTOBRE

Elle se tiendra au cours d'un dimanche café exceptionnel, et est ouverte à tous, habitués ou non à ces moments de convivialité qui reprendront par la suite leur cycle habituel.

Pour le bureau, Stanis Brochet.



CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

20^{ÈME} FOIRE...

Née du désir et de la volonté d'un petit groupe de personnes, la Foire s'est développée, diversifiée au fil des ans. Cette évolution a permis d'associer à cette manifestation une journée de Fête au village.

Cette année, nous allons fêter la 20^{ÈME} édition et il nous paraît important que ce soit une journée dont on se souviendra.

Pour cela nous avons besoin du concours de tous, même si déjà un bon nombre d'associations participe activement. Nous sommes sûrs que vous avez un petit moment à nous consacrer, alors faites-vous connaître.

Pour animer cette grande journée, le Comité de la Foire travaille déjà depuis quelques mois et un certain nombre de projets vont se concrétiser.



... LE DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1999



récolte (trieur à grain manuel) et peut-être la mouture de celle-ci (moulin à farine).

Vous trouverez aussi des expositions de peinture, du théâtre d'improvisation, des baptêmes en 4 x 4, une exposition d'accordéons, des petits chevaux pour enfants, des expositions diverses (voir ci-joint) avec les gens de Pollionnay, la possibilité de repas sur place; un spectacle de rue et sans oublier les buvettes.

Tout ce que vous pourrez trouver et voir le dimanche 5 septembre, n'est peut-être pas dans cette liste. Alors parlez-en autour de vous, et venez nombreux.

Pour le Comité de la Foire,
Philippe Roux.



VIDE GRENIER DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1999

Comme les années précédentes nous renouvelons notre appel pour que vous participiez aussi nombreux à notre brocante réservée uniquement aux particuliers.

Alors vite, fouillez vos maisons, greniers, il y a sûrement quelque chose qui peut être vendu. Participation gratuite pour les habitants de Pollionnay.

20^{ÈME} Foire

L'Éveil de la montagne, de Poule-les-Echarmeaux, assurera l'inauguration musicale tout au long de la journée, sans oublier nos fidèles animateurs.

Cette année, vous trouverez 3 pôles attractifs répartis sur les champs de foire.

- Tout d'abord, sur la route du cimetière, dans le pré de D. Petitjean, vous retrouverez la mini-ferme de M. Pocachard et nous l'espérons, les produits de la ferme.



- Sous les platanes, s'installera le "vide grenier" (voir article joint).
- Le centre du village sera investi par les forains auxquels vous ne manquerez pas de rendre visite.

Aux alentours du 14 juillet, sur le chemin des Colombières, nous moissonnerons une parcelle de blé de L. Chantre pour alimenter la batteuse. Cette date vous sera communiquée sur les différents tableaux d'affichages. Les démonstrations de battage à l'ancienne seront suivies du tri de la



COLLECTIONNEURS, MUSICIENS, TALENTS CACHÉS...

Vous êtes collectionneur, musicien ou vous possédez des talents cachés... Vous avez peut-être envie de nous les faire découvrir. Alors venez affronter votre premier public à l'occasion de notre 20^{ÈME} Foire.

Nous vous offrons cette opportunité le dimanche 5 septembre 1999 tout au long de la journée.

Faites-vous connaître le plus rapidement possible :

soit à l'adresse suivante : Comité de la Foire - Mairie de Pollionnay, soit par téléphone auprès de Louis Chantre au 04 78 48 14 66.

20^{ÈME} Foire

LA VIE ASSOCIATIVE



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

La manifestation du 24 avril a regroupé environ 5 000 personnes et des centaines d'élus qui ont fait entendre leurs voix dans les rues de Lyon, de la place Carnot à l'Hôtel de Ville. A la fin de la manifestation une délégation d'élus et les représentants d'associations ont été reçus par l'adjoint au maire de Lyon, Christian Philippe. Durant cette courte entrevue, nous avons redit et expliqué nos motivations à notre opposition au projet de contournement et nos inquiétudes de voir un jour notre région défigurée par cette voie routière inadaptée aux problèmes posés. Nous avons été entendus certainement mais pas écoutés, ce qui n'est pas surprenant de la part des collaborateurs de M. Barre.

Le 26 avril sur invitation du préfet, les associations, les élus, les collectivités locales se sont retrouvés en Préfecture pour un "débat" où chacun a pu s'exprimer. Au cours de cette réunion est apparue une forte mobilisation des élus de l'Ouest par rapport à l'Est, une argumentation construite et variée pour les opposants du passage à l'Ouest alors que le seul argument des opposants pour le passage à l'Est est le partage des nuisances.

La sauvegarde a rédigé un argumentaire de 27 pages que nous avons fait parvenir au Préfet. Dans ce document nous expliquons pourquoi ce projet ne doit pas être réalisé et nous dénonçons le simulacre de démocratie que M. Michel Besse, préfet de région orchestre à merveille.

Comment peut-on croire que le préfet qui remettra ses conclusions et ses appréciations au ministre a pu recueillir le sentiment et l'avis des habitants de l'Ouest

en ne faisant que deux réunions publiques (la Tour de Salvagny et Givors)?

Comment peut-on croire que les habitants de l'Ouest comme de l'Est ont été informés comme le demande la circulaire Bianco avec un seul dossier de consultation par commune?

Comment peut-on croire que le Conseil Général qui a voté Oui pour un contournement à l'Ouest a bien voté le dossier présenté alors que le rapporteur M. René Trégouët imagine et présente des échangeurs, un raccordement par la RD 73?

Ce même monsieur, René Trégouët alors rapporteur du "Schéma de Voirie des Coteaux du Lyonnais" au Conseil Général du Rhône en 1989, affirmait à l'époque "solennellement qu'il n'y aurait jamais de structure autoroutière à l'Ouest de Lyon".

Nos dernières rencontres avec les directeurs de cabinet ou les proches collaborateurs des ministres des transports, de l'agriculture, de l'environnement, ont permis de communiquer nos arguments et d'expliquer notre position.

Nous espérons qu'avant juillet 99, date possible d'inscription du Contournement de Lyon au Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire, que le collectif d'élus fort de plus de 1 060 inscrits se déplacera avec "grand bruit" dans les ministères parisiens pour montrer sa détermination à refuser ce contournement.

Pour le bureau, Alain Troili.

Forum des Associations

Dimanche 3 octobre 1999 de 9 h à 13 h, salle municipale.

Dès maintenant reprenez cette date pour découvrir toutes les richesses de notre vie sociale.

LES ACTIVITÉS DE LA MJC

CONCERT REGGAE

Le samedi 8 mai 1999 la MJC vous conviait au concert Reggae donné dans son local.

Une soixantaine de personnes purent applaudir le DJ C. Lektor Kountak et le groupe Bötamin dans lequel joue Victor Feliciano.

Nous voudrions remercier les riverains de leurs compréhensions et leur rappeler que l'agrandissement de la MJC prévoit un sas pour atténuer ce désagrément.

MATINÉE PÊCHE À LA LIGNE

Tous les quinze jours, le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00, la MJC accueille entre 4 et 8 enfants pour les initier à la pêche à la ligne.

Lancée depuis le mois d'avril, cette activité remporte un grand succès auprès des enfants et nous en sommes particulièrement heureux.

Nous voulons profiter de l'occasion qui nous est donnée de pouvoir remercier l'association de pêcheurs qui nous accueille sur l'étang "Jasserand", ainsi que Gérald Miagkoff pour son engagement auprès des enfants.



La pêche est une excellente école de patience pour nos enfants. Ils ne le savent pas encore mais ils s'appliquent et restent détendus.

Note : Déception pour l'annulation de la descente de l'Ardèche les 5 et 6 juin

Alors que cette sortie rencontra un fort succès l'année dernière (22 personnes), il a fallu annuler l'édition 1999. La raison : à la date limite d'inscription, nous comptons seulement 4 inscrits!! Nous ne pouvions repousser cette date car une telle sortie demande des préparatifs importants, des engagements auprès des prestataires et une organisation importante. Merci encore à Tom Vandenberg d'avoir travaillé sur cette sortie et comptons sur lui l'année prochaine.

SOIRÉE "CAPITAINE FRACASSE" À MARCY L'ÉTOILE POUR LES ENFANTS DU GROUPE THÉÂTRE DE LA MJC

Dans le cadre de l'activité MJC "Théâtre Enfants", 15 jeunes de Pollionnay accompagnés de 7 adultes ont assisté le 1^{er} Mai à Marcy l'Étoile à la dernière représentation du "Capitaine Fracasse", pièce adaptée du célèbre roman de Théophile Gauthier.

Lors de la représentation, les enfants ont apprécié le jeu des acteurs ainsi que les décors et costumes d'époque. Ils ont délicieusement frissonné lors de "vrais" duels avec de "vraies" épées!

Bref, un spectacle parfaitement adapté pour eux, permettant de susciter de nouvelles vocations et confirmer dans leur démarche nos jeunes talents!

Nous remercions sincèrement le TAM (Théâtre Amateur Marcy) d'avoir permis aux enfants de Pollionnay d'assister à la représentation à un tarif très avantageux et ainsi d'assurer la promotion du théâtre pour les plus jeunes.

La MJC a pour sa part, offert la place aux enfants adhérant à l'activité Théâtre.



Mais où est le capitaine Fracasse ???



De jeunes spectateurs impatients...

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE



2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N
Tél. : 04 78 34 89 18
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E
Tél. : 04 78 44 87 66
Fax : 04 78 44 62 35

LA VIE ASSOCIATIVE

"AU THÉÂTRE CE SOIR" ... À POLLIONNAY!

La section Théâtre de la MJC a présenté vendredi 4 juin à la salle polyvalente un spectacle complet devant un public nombreux venu les applaudir.

Un programme pour tous...

• Les enfants :
La soirée a commencé avec les plus jeunes mais non les moins talentueux !
Plusieurs pièces ont été présentées par des enfants heureux de "monter sur les planches" et de faire partager le fruit de leur travail effectué sur l'année.



• Groupe "Impro" :
Dans un style très différent, le groupe "Impro", comprenant Improvisation, a pris le relais. Ce groupe, constitué de pré-ado, d'adolescent et d'adultes des deux sexes a su montrer au public (entre deux éclats de rire !) que ce théâtre est accessible à tout le monde.



• La troupe :
La troisième partie a été assurée par la prestation de la troupe de théâtre des adultes.
Ils ont représenté une pièce en un acte de Labiche, "La suite d'un premier lit" qui a montré l'aboutissement d'une saison de répétitions soutenues.

La MJC remercie le public chaleureux et toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette soirée, tout particulièrement Laurence Jasserand, présidente du Sou des Écoles et Louis-Do Bazin, sans qui cette manifestation n'aurait pas eu la qualité obtenue.

Aussi, nous espérons que cette "première" ne sera pas la "dernière" et vous attendons nombreux à la rentrée pour venir nous rejoindre à la section Théâtre de la MJC!!!



18 JUIN 1999 FÊTE DE LA MUSIQUE

Sur l'esplanade proche de la médiathèque, la MJC vous a invité à la fête de la musique.

Deux formations musicales se sont produites en alternance sous le préau.

CLUB INFORMATIQUE

L'année écoulée

Le fonctionnement par module a été apprécié mais la durée de certains modules a été jugée trop courte. L'assiduité des participants a permis un bon travail, par groupe restreint, adapté à l'équipement dont nous disposons actuellement.

L'année à venir

Nous proposons de renouveler le travail par module pour l'année 1999-2000.

Si vous êtes intéressé pour animer un module sur le thème de votre choix, faites vous connaître auprès de la MJC. Si vous avez des souhaits spécifiques : découverte d'un logiciel précis, etc., dites-le nous. Nous retrouverons les modules suivants : débutants, Word, Excel, Internet, Traitement de l'image, s'il y a de la demande nous envisageons de développer un travail sur les bases de données (gestion d'une association par exemple).

LA VIE ASSOCIATIVE

Récupération de micros

Si vous avez un "bon tuyau" pour récupérer des 486 ou mieux ainsi que des périphériques divers, n'hésitez pas à contacter Roger Beaumont à l'École Michel Serres.



ANGLAIS

Cette activité est animée bénévolement par Chris Banks que nous remercions chaleureusement.

Deux cours d'une heure étaient proposés cette année :

- un cours pour "faux débutants"
- un cours niveau "intermédiaire".

Dix personnes ont participé régulièrement à ces cours.

Elle sera reconduite à la rentrée sous une autre forme.

GARDE D'ENFANT

Noms et disponibilités des personnes assurant des gardes d'enfants (voir tableau ci-dessous)

Tarif : 30 F de l'heure avec un minimum d'une heure.

Ramener la personne qui assure la garde le soir

Pour toutes précisions, contacter la MJC au :

04 78 48 10 03.

GYMNASTIQUE

Cette activité connaît toujours le même succès, grâce à la compétence et l'enthousiasme du professeur M. C. Beaubrand.

GUITARE ENFANTS

Merci à Agnès Poccachard, d'avoir proposée gracieusement en cours d'année cette initiation destinée aux jeunes enfants, confirmée l'an prochain.

DANSE "HIP HOP"

Malgré la défection de l'animateur, l'activité s'est prolongée grâce à Yoann Teulade.

Merci encore Yoann pour cette initiative!

Une nouvelle formule est à l'étude pour l'an prochain.

CALENDRIER

11/09/99 : Tournoi de Foot

18/09/99 : Porte ouverte à la MJC

26/09/99 : Concert Musique Classique

03/09/99 : Forum des associations

17/10/99 : Sortie VTT

23/10/99 : Assemblée Générale

31/10/99 : Fête d'Halloween

PERSPECTIVES POUR 99/00

Course à pied

Après le "quarathon", une réflexion est en cours pour une nouvelle course pédestre dont la formule reste à définir. Date prévue : printemps 2000.

Vous avez des idées pour organiser cet événement!

N'hésitez pas à contacter C. Rageade (04 78 48 16 09) ou D. Mugnier (04 78 48 16 34).

Noms et disponibilités des personnes assurant des gardes d'enfants

Nom	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Laure F. 04 78 45 97 61	toute la journée	toute la journée	toute la journée	toute la journée	19 h à 23 h	19 h à 23 h	toute la journée
Nelly V. 04 78 48 12 90	19 h à 23 h	19 h à 23 h	19 h à 23 h	19 h à 23 h	19 h à 23 h	toute la journée	toute la journée
Laurent G. 04 78 48 18 90	non	non	non	non	toute la journée	toute la journée	non
Amandine B. 04 78 48 16 11	19 h à 23 h	19 h à 23 h	19 h à 23 h	19 h à 23 h	19 h à 23 h	16 h à plus	16 h à 23 h

LA VIE ASSOCIATIVE

QUELQUES NOUVELLES DES "GÔNES"

Si on a régulièrement de leurs nouvelles à l'école, les plus grands semblent disparaître quelque peu de la vie associative et pourtant...

Si l'on s'intéresse aux clubs sportifs des environs, inter-communaux ou pas, ils sont là et leurs résultats sont à la hauteur dans leurs championnats respectifs : basket, judo, foot, natation, boules et autres qui nous excuseront de les avoir oubliés.

La fin d'année scolaire marque le moment des divers diplômes, médailles, coupes, ceintures qui décorent leurs chambres mais leur discrétion fait que cela reste ignoré.

Alors pour une fois bravo à toutes et à tous et merci à tous leurs entraîneurs.



Entretien Espaces Verts

Tonte, Taille,
Elagage,
Débroussaillage,
Plantation.



Patrick
POCACHARD
Le Bourg

Tel : 04.78.48.18.12. 69290 POLLIONNAY

BALLETS DE NATATION SYNCHRONISÉS



Le mardi 1^{er} juin le Centre Nautique affichait complet pour la présentation au public des ballets de natation synchronisée présentée par les clubs de : Chaponost, Oullins, AS Grézieu et USOL.

Solange Tisseur et Michel Lardellier.

SOS COMITÉ DES FÊTES

Si du sang neuf ne vient pas agrandir le cercle du Comité des Fêtes, ce dernier va disparaître.

Est-ce le souhait des habitants de Pollionnay ?

Malgré plusieurs appels, lors de réunions et d'assemblées générales, ainsi que sur le bulletin municipal, aucune réponse.

Pensez-vous qu'une association puisse fonctionner dans ces conditions ? (composition actuelle : 11 retraités et 2 actifs).

Le Comité des Fêtes et l'affaire de TOUT LE VILLAGE. Contactez-nous :

- Henri Larue : 04 78 48 11 90,
- Yves Morelton : 04 78 48 15 31,
- René Pocachard : 04 78 48 10 02,
- Georges Monthieux : 04 78 37 09 33.

INTERCOMMUNALITÉ



CCVL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 24 MARS 1999

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- Le conseil de communauté approuve le compte administratif 1998 et le budget primitif pour 1999 avec ses 3 budgets annexes (environnement, aide à l'immobilier d'entreprise, zones d'activités communautaires).
- Le montant total des subventions aux associations s'élève à 319 763 F. Les demandes de subvention ne seront dorénavant accordées que si le caractère communautaire de l'association (ou de l'événement) est établi et si la demande est formulée avant le 1^{er} février.
- Pour 1999, les taux des 4 taxes additionnelles sont maintenus au même niveau qu'en 1998 : habitation (2,10 %), foncier bâti (3,14 %), foncier non bâti (11,18 %) et professionnelle (2,81 %).
- La CCVL sollicite l'aide de l'État pour la création d'une zone d'activités communautaire au lieu-dit les Lats à Messimy, par une demande de dotation de développement rural d'un montant de 1 600 000 F.
- Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg d'Yzeron, la CCVL prend en charge la construction d'un mur de soutènement permettant de créer un parking.
- L'entreprise Spapa/De Gasparis a été retenue pour réaliser les travaux d'aménagement de la déchetterie

communautaire (voirie et réseaux divers) pour un montant de 264 114 F TTC.

- Le conseil décide d'ouvrir une consultation, par voie de marché négocié, pour la maîtrise d'œuvre d'un Centre de loisirs communautaire sans hébergement.
- Le président est autorisé à signer une convention avec le Conseil Général pour que les Brigades vertes effectuent des travaux d'entretien d'espaces verts sur le territoire des communes membres.
- La CCVL accorde une subvention de 20 000 F à l'Association Jeunesse et Reconstruction qui a pour vocation de favoriser les échanges internationaux. Des jeunes interviendront sur la commune de Sainte-Consoce pour restaurer une partie du patrimoine communal : anciennes bornes, croix, petite maison d'agriculteur, ancien lavoir.
- Le conseil de communauté affirme à l'unanimité son opposition au dossier transmis par M. le Préfet, concernant le Contournement autoroutier de Lyon.
- La Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais associe la CCVL à la révision du Schéma directeur de l'Ouest Lyonnais, qui a pour but de fixer les futures grandes orientations économiques, environnementales, ... de l'Ouest Lyonnais. M. Fraïoli et Mony sont désignés pour représenter la Communauté de communes.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 21 MAI 1999

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- La Communauté de Communes, créée fin 1996, voit ses domaines d'intervention évoluer au fur et à mesure de la mise en place de projets communautaires. C'est pourquoi il convenait d'élargir ses compétences par une modification de statuts adoptée par le conseil :
- afin de réfléchir sur l'aménagement de l'espace dans nos communes, un document communautaire prenant

Dans le cadre champêtre et forestier,
des produits naturels



Auberge
des Garennes

Menu Campagnard - Banquets - Repas d'Affaires
Anniversaires - Mariages - Séminaires
Terrasse ombragée - Jeux d'enfants

Col de la Croix du Bon - Soucieux-les-Mines

Tél. 04 74 70 48 47

Route départementale 610, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

La banque de votre
quotidien, nous

l'imaginons tous les jours.

Venez rencontrez nos Conseillers.

3, place de la Mairie
69670 VAUGNERAY

☎ 04 78 45 78 78

Télécopie 04 78 45 83 26



INTERCOMMUNALITÉ

en compte le Plan d'Occupation des Sols des communes membres sera élaboré. Il précisera pour avis la localisation des différentes zones, l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols restant de la compétence des communes tout comme les autorisations de construire.

– dans le domaine économique, la notion "d'extension" de zones ou parcs d'activités économiques d'intérêt communautaire est ajoutée à celles de "création", "gestion" et "promotion".

– dans le domaine sportif et culturel, la même notion "d'extension" des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire est ajoutée à celles de "création", "entretien" et "exploitation".

– 2 nouveaux alinéas sont ajoutés : "création, extension et gestion d'équipements de loisirs d'intérêt communautaire" et "coordination et mise en réseau de l'action culturelle, sportive ou de loisirs des communes membres".

• L'exploitation de la piscine de Thurins est reconnue d'intérêt communautaire : la CCVL prend sa gestion en charge dès cet été 1999.

• Le Conseil de Communauté décide de mettre à disposition des enfants et des adolescents des communes membres, un service de transport gratuit à destination du Centre nautique intercommunal de Vaugneray et de la piscine de Thurins en juillet et août, du mardi au vendredi. Pour tous renseignements, contacter la CCVL au 04.78.57.83.80.

• La CCVL passe une convention avec l'association "Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais" qui a pour vocation le chant et qui s'est donné pour but d'animer les villages de la Communauté en mettant en valeur les sites remarquables de la CCVL. Elle proposera durant la saison 1999-2000 des répétitions publiques et gratuites, tous les mois dans les différentes communes.

• Le Conseil de Communauté décide de demander une subvention auprès du Conseil régional afin de mener une étude de faisabilité pour mettre en valeur la collection du Musée Antoine Brun de Sainte-Consorce.

• Dans le cadre de l'extension de la collecte sélective aux emballages ménagers, le Conseil de Communauté décide d'ouvrir des consultations pour la collecte de ces emballages, leur tri et la fourniture de caissettes. Il sollicite également des subventions auprès du Conseil Général, du Conseil régional et de l'ADEME. Le Président est autorisé à signer le contrat avec la Société Eco-Emballages, le 14 juin 1999.

• Le groupement d'entreprises Gerland/ETPVA/Jean Lefebvre réalisera le programme de voirie communale et rurale de 1999 pour un montant de 3 499 498 F TTC.

• Le conseil décide de retenir un projet d'aménagement pour la création du parc d'activités communautaire de Maison Blanche à Vaugneray et de le soumettre au Conseil municipal de Vaugneray.

La prochaine séance plénière publique aura lieu le 16 juillet 1999.

COLLECTE SÉLECTIVE

La CCVL étend la collecte sélective à l'ensemble des emballages ménagers.

A partir du dernier trimestre 1999, les habitants des communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte-Consorce, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron, membres de la CCVL, vont bénéficier d'une collecte sélective supplémentaire : celle des emballages ménagers.

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais a été la première collectivité publique, dans le Rhône, à mettre en place la collecte sélective en porte à porte, du verre et du papier. Celle-ci fut lancée le 1^{er} juin 1995. Les objectifs étaient de recycler un maximum de déchets afin de limiter les quantités incinérées, de contribuer à la protection de l'environnement et de respecter la législation.

Quatre ans après, cette expérience s'avère positive puisque la CCVL parvient, grâce à la participation de ses habitants, à collecter et à recycler 13% en poids des ordures ménagères. Le système mis en place permet des recettes sur la vente du verre et du papier et de réaliser des économies significatives sur l'incinération. Encouragée par ces résultats et soucieuse de respecter les objectifs du plan départemental d'élimination des déchets ménagers, la CCVL a décidé d'étendre la collecte sélective aux autres matériaux d'emballages qui n'étaient pas concernés par le tri (plastiques, cartons, acier, aluminium).

Le démarrage de cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat à passer avec la société Eco-Emballages, est prévu pour le dernier trimestre de 1999. Cette société s'engagera sur la reprise des matériaux triés et sur un soutien financier à l'opération.

INTERCOMMUNALITÉ

Pour faciliter le geste de tri et optimiser cette collecte supplémentaire, la CCVL mettra à disposition des habitants, dès l'automne, des contenants appropriés. Toutes les explications nécessaires seront communiquées en temps utile.

Signature du Contrat-Programme avec la société Eco-Emballages

La CCVL étend le tri à l'ensemble des emballages ménagers recyclables et signe le Contrat Eco-Emballages.

Depuis le lundi 14 juin, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais a passé un Contrat-Programme avec la société Eco-Emballages d'une durée de 6 ans. La CCVL s'engagera ainsi à élargir la collecte sélective à l'ensemble des matériaux d'emballages ménagers recyclables (acier, aluminium, papier/carton d'emballages, plastique).

Après avoir mis en place la collecte sélective du verre et du papier, en porte à porte, en juin 1995, et obtenu de bons résultats, la CCVL a décidé d'étendre le tri sélectif à l'ensemble des emballages ménagers recyclables. Cette extension se fera dans le cadre d'un Contrat-Programme avec la société Eco-Emballages, d'une durée de 6 ans.

Le contrat a été signé dans les locaux de la CCVL le 14 juin 1999 par Philippe Constant, directeur régional d'Eco-Emballages et Alain Fraïoli, président de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. La signature s'est déroulée en présence des maires des 9 communes membres et de l'ensemble des délégués des communes de la CCVL.

Ce contrat garantira à la Communauté de Communes la reprise des matériaux triés et un soutien financier pour leur recyclage, à la valorisation énergétique et aux actions de communication liées à cette opération.

Si toutes les conditions sont réunies, l'extension de la collecte sélective devrait démarrer au dernier trimestre

de l'année 1999. Les habitants des communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte-Consorce, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron seront alors sollicités pour trier, outre le verre (bouteilles/bocaux) et le papier (journaux/revues/magazines), les emballages recyclables métalliques (acier et aluminium), plastiques et papier/cartons (boîtes, briques alimentaires...).

Pour optimiser et faciliter le geste de tri, la CCVL mettra à disposition des habitants des contenants appropriés. Quant à la collecte, elle sera hebdomadaire, en porte à porte, et assurée au moyen d'un camion-benne supplémentaire de couleur jaune, indépendant de ceux qui circulent aujourd'hui sur le territoire de la CCVL.

L'élargissement de la collecte sélective par la CCVL, à l'ensemble des emballages ménagers recyclables, s'inscrit dans une nouvelle politique de gestion des déchets soucieuse de la protection de l'environnement, de la maîtrise des coûts et du respect de la législation qui établit que nous devons recycler au minimum 25% en poids des emballages ménagers, dès 2001.

LES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS

A partir du 5 juillet et jusqu'au 31 août 1999, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, met à la disposition des enfants et adolescents des communes membres, un service de transport gratuit en car leur permettant de profiter des piscines de Thurins et Vaugneray, les après-midi, du mardi au vendredi.

Les cars passeront dans les neuf communes (Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte-Consorce, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron).

CARROSSERIE AUTOMOBILE

Pierre GUYONNET

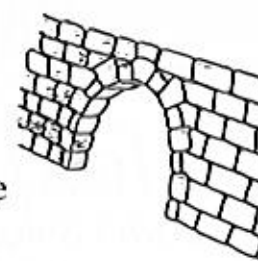
Peinture
en
cabine



Agréé par
compagnies
d'assurance.

26, avenue Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 14 01 - Fax 04 78 57 93 81

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIÈRES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU

3, rue de l'Oiselière
69260 CHARBONNIÈRES

Tél. : 04 78 87 17 30
(RÉPONSEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

INTERCOMMUNALITÉ

Un premier circuit aller et retour du mardi au vendredi

Aller : Yzeron, salle des fêtes / Vaugneray Centre nautique.

Retour : Vaugneray Centre nautique / Yzeron, salle des fêtes.

Aller			Retour
Départ 13 h 00	Yzeron	Salle des fêtes	Arrivée 17 h 45
13 h 02	Yzeron	Place	17 h 43
13 h 11	Thurins	Place de la mairie	17 h 34
13 h 13	Thurins	Le Pont (arrêt Conseil Général)	17 h 32
13 h 15	Thurins	Parking de la piscine	17 h 30
13 h 18	Messimy	Mairie (arrêt Conseil Général)	17 h 27
13 h 19	Malataverne	(arrêt Conseil Général)	17 h 26
13 h 24	Brindas	Place (arrêt TCL)	17 h 21
13 h 25	Brindas	Route de la douane (abris bus)	17 h 20
Arrivée 13 h 30	Vaugneray	Centre nautique des Vallons du Lyonnais	Départ 17 h 15

Un deuxième circuit aller et retour du mardi au vendredi

Aller : Saint-Laurent-de-Vaux, place de la mairie / Vaugneray Centre nautique

Retour : Vaugneray Centre nautique / Saint-Laurent-de-Vaux, place de la mairie

Aller			Retour
Départ 13 h 45	St-Laurent-de-Vaux	Place de la mairie	Arrivée 18 h 50
13 h 52	Vaugneray	Station Shell	18 h 43
13 h 54	Vaugneray	Place (arrêt TCL)	18 h 41
13 h 55	Vaugneray	Les Fontannières (arrêt TCL)	18 h 40
14 h 02	Pollionnay	Centre (arrêt TCL)	18 h 33
14 h 04	Pollionnay	Le Verdy (arrêt TCL)	18 h 31
14 h 06	Pollionnay	Valency (arrêt TCL)	18 h 29
14 h 09	Sainte-Consoce	Village (arrêt TCL)	18 h 26
14 h 11	Sainte-Consoce	Le Quincieux	18 h 24
14 h 16	Grézieu-la-Varenne	Face à la Poste (arrêt TCL)	18 h 19
Arrivée 14 h 20	Vaugneray	Centre nautique des Vallons du Lyonnais	Départ 18 h 15

Cette prestation est gratuite et réservée aux enfants jusqu'à 18 ans. Sur le long du trajet, il n'y aura pas de

desserte autre que la piscine de Thurins et le Centre nautique à Vaugneray. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans. Seuls les adultes accompagnant un enfant de moins de 10 ans pourront être acceptés.

LES VALLONS DU LYONNAIS EN PHOTO CONCOURS PHOTO DE LA CCVL

La Communauté de communes prépare un livre sur le patrimoine bâti, les paysages et les habitants des vallons du Lyonnais. Afin de témoigner de ses "trésors cachés", elle a décidé d'organiser un concours de photos pour illustrer cet ouvrage.

Vous pouvez participer à ce concours, en respectant quelques règles !

- **Thèmes** : les neuf thèmes du livre : le territoire, l'histoire politique et religieuse, la population, les voies de communication, le patrimoine, la vie culturelle, la vie sociale, la vie économique et le tourisme.

- **Limites géographiques** : les communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte-Consoce, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron.

- **Dépôt** : les photos (maximum 5 en couleur ou noir et blanc) doivent être déposées dans l'une des 9 mairies des communes avant le 1er décembre 1999.

Le jury sera composé des membres du Comité de rédaction.

Concours gratuit ouvert à tous. Mettre au dos des documents : nom, prénom, adresse et téléphone de l'auteur du cliché, la commune et le lieu où a été prise la photo ainsi que la date.

La CCVL se réserve le droit de reproduction et de publication des photos ainsi que d'informer la presse du nom des lauréats.

Les photos primées et les noms des auteurs seront publiés dans le livre sur les vallons du Lyonnais.

YAMAHA LYON Alexis Motos CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin
tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

INTERCOMMUNALITÉ

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais
2000-2001-2002.

Pour une dynamique de valorisation du bâti et du logement

UNE 2^{ÈME} OPAH À L'HORIZON 2000

La précédente Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, menée de 1991 à 1994, dans le territoire de la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais a rencontré un vif succès : près de 1 200 logements ont pris un sérieux coup de jeune ! Messimy, a su profiter

pleinement de cette dynamique avec 92 logements réhabilités, dont 64 mis en location.

Afin de confronter la revalorisation des logements et du bâti ancien, les élus de la CRCL en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et l'État lancent une seconde OPAH. Dès janvier 2000 et pour une durée de 3 ans, les propriétaires de logements anciens qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration, dans un but locatif ou pour leur résidence principale pourront, sous certaines conditions, bénéficier d'aides financières exceptionnelles : subventions, TVA réduite, déductions fiscales, crédit d'impôts.

Les principaux objectifs de cette nouvelle OPAH consistent à améliorer le patrimoine bâti, tenter de répondre aux besoins en logements en adaptant la qualité de l'offre à la demande, poursuivre la revitalisation des centre-bourgs, tendre à diversifier l'habitat en développant l'offre locative à loyer modéré, participer au développement économique du territoire via les artisans locaux et s'inscrire en lien avec les autres procédures comme l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce engagée depuis 1998.

PEUGEOT : POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR



UN SERVICE ET DES HOMMES
PEUGEOT FAHY VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
ET SON RÉSEAU D'AGENTS

25, av. du Chafer - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



INTERCOMMUNALITÉ

DES AIDES À LA CARTE

Les travaux subventionnables doivent être réalisés par des artisans professionnels. Il s'agit principalement de second œuvre : création d'un chauffage, installation d'équipement sanitaire, pose de cloisons, création d'ouvertures et de baies et isolation thermique du bâtiment...

- de 25 % à 50 % pour les propriétaires occupants d'un logement de plus de 20 ans, les aides de la DDE sont fonction du revenu imposable et de la composition de la famille. Les personnes retraitées ainsi que les personnes souffrant d'un handicap physique peuvent profiter d'aides complémentaires. Les subventions s'appliquent jusqu'à 70 000 F de travaux.

Exemple de financement pour un couple de retraités :

Travaux d'isolation et de chauffage TTC :34 354 F

Financement :

– Prime Amélioration Habitat / DDE :8 589 F

– CRAM Rhône-Alpes :11 105 F

– CNRO :5 331 F

Total25 025 F

soit 73 %

Participation personnelle :9 329 F

- de 25 % à 70 % pour les propriétaires bailleurs d'un logement de plus de 15 ans, les subventions de l'ANAH dépendent du montant du loyer pratiqué après travaux. Pour les logements conventionnés* des aides complémentaires sont attribuées par le Conseil Régional. Également un taux de TVA réduit à 5,5 % applicable à partir du 1er janvier 1999.

*les loyers sont modérés et fixés en accord avec la DDE en fonction de la surface corrigée du logement et pour une durée de 9 ans. Les logements conventionnés ouvrent droit à l'aide personnalisée au logement (APL) qui solvabilise presque en totalité le locataire.

VOUS AVEZ UN PROJET

L'équipe d'Habitat & Développement - Comité Départemental d'habitat du Rhône a été désigné par les élus afin de réaliser l'étude pré-opérationnelle.

Des professionnels, chargés d'opérations et d'études, sont d'ores et déjà présents lors de permanences Info Habitat deux fois par mois. Vous pouvez également les contacter pour convenir d'un rendez-vous au tél. 04.72.32.17.62.

Venez vous renseigner !

Permanences Info Habitat

Mornant - Maison des associations

2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 10 h à 12 h

Vaugneray - Mairie

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 10 h à 12 h

Contact : Catherine Sauvage



LES FILS DE JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE . Tél. 04 78 57 18 04

L'OUEST Lyonnais, NOTRE SPECIALITÉ.



Maisons Artisanales de l'Ouest : c'est la garantie de 18 années d'expérience, de réalisations personnalisées, de plus de 350 maisons sur mesure construites à ce jour dans l'Ouest Lyonnais.

116, Av. Pierre Dumont - 69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 24 85



INFOS DIVERSES

AVIS DE PASSAGE SUR LES PROPRIÉTÉS RIVERAINES DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE L'YZERON

Le Syndicat d'Étude pour l'Aménagement et la Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SEAGYRC) informe le public et les propriétaires riverains de cours d'eau situés sur les communes concernées dont Pollionnay, du passage de chargés d'étude pour analyser les problèmes liés à la qualité de l'eau, aux débits, à l'entretien des berges et de la végétation des rives, à la présence de décharges sauvages, à l'inventaire des peuplements piscicoles, aux ouvrages influençant l'écoulement de l'eau, et aux paysages.

Les chargés d'étude seront en mesure de présenter à tout propriétaire le demandant, un justificatif les habilitant à réaliser leurs investigations.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du SEAGYRC Hôtel de ville, 69160 Tassin-la-Demi-Lune,

Tél. : 04 72 59 22 38 ou 06 09 87 38 09.



RÉGLEMENTATION DES ARMES

Les actuels détenteurs d'armes doivent donc déposer auprès des services de police ou de gendarmerie, une demande d'autorisation de détention au plus tard le 18 décembre 1999.

En outre, le décret subordonne l'acquisition des armes, éléments d'armes, munitions et éléments de munitions de 5^{ème} catégorie à la pratique effective de la chasse ou du tir sportif (ball-trap).

Dorénavant, tout acquéreur de ces armes et munitions devra justifier au vendeur du motif de son acquisition en lui présentant, selon le cas, son permis de chasser revêtu du visa et de la validation de l'année en cours ou précédente, ou sa licence de tireur sportif en cours de validité.

Le Préfet.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

RAPPEL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 99.1667

Extrait : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers avec l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, perceuse, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

SALON INFINITIF
Pollionnay
Tél. 04 78 48 17 65
Coiffure Mixte

M.BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04

S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE

ZINGUERIE

DÉPANNAGES



QUALIFICATIONS : PGN - PGP - QUALIBAT

☎ 04 78 48 12 48 - fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay

TRIBUNE DU CITOYEN

MOMENT D'HUMEUR

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Dans ce monde chaotique où l'on ne parle que de nuisances et de pollution, comme il est bon de se souvenir du temps jadis, où les paysans malgré leur dur labeur prenaient le temps de vivre.

Les troupeaux pâturaient le long des routes.

C'est tout juste si une voiture par ci - par là venait troubler leur tranquillité.

Pendant des décennies, il en fut ainsi.

Puis, les temps ont changé, la commune s'est peuplée, les voitures ont envahi les routes et les pauvres bêtes sont devenues le souffre douleur des automobilistes (pas tous, certains les regardaient avec curiosité!).

Le plus typique : un troupeau de 2 vaches conduit par une mamy de 70 ans a disparu lui aussi.

Il n'en restera que le souvenir.

Elise Pocachard.

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 04 78 59 22 64

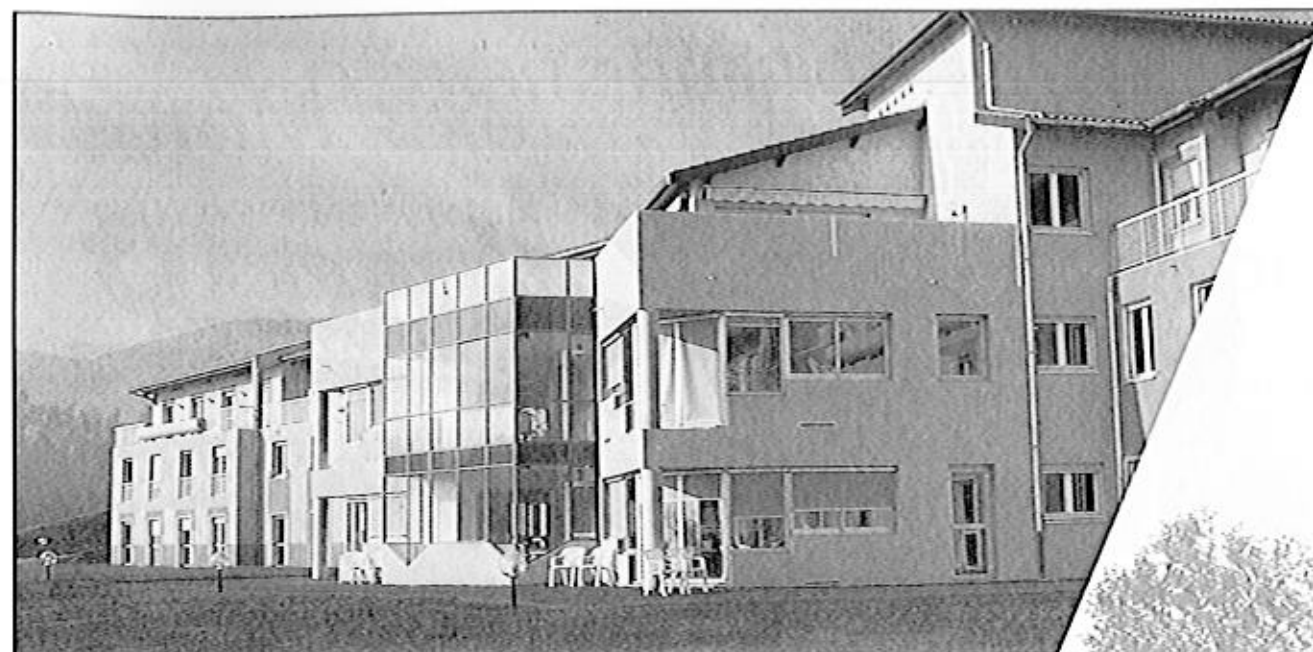


E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoît Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

Les Aurélias

69290 Pollionnay par Craonne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

Mr. Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 Craonne
Tél. : 04 78 57 33 11

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
Samedi de 8 h 30 à 19 h NON STOP

Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François / Jean-Charles

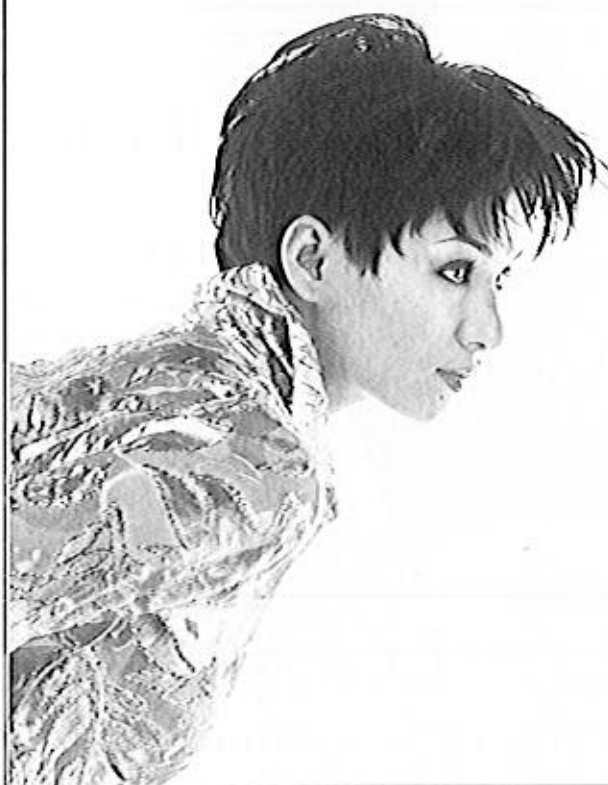


69760 L'Imonest tél : 04 78 35 24 15 Fax : 04 78 64 94 23

Merci

de faire confiance aux annonceurs
qui aident à la parution du bulletin municipal

HAUTE COIFFURE RENATO



Renato
STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : André BROTTET, adjoint.

Dépôt légal : juillet 1999

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

image
Photographie

Nouveau

Tirage APS et 135 avec index
agrandissements

KODAK Express
Développement en 1 heure

04 78 57 04 89

103-105, av. Edouard Millaud
69290 craponne

RESTAURANT TERRASSE

Olivia Trasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY



GROUPAMA
RHONE-ALPES

Assurances - Placements

Mme CARRET Claudette

Mme GIRARD Nathalie

51, avenue Docteur Serrullaz

69670 Vaugneray

Tél. 04 78 45 86 84 - Fax 04 78 45 89 60



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud

69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

MARY BOUTIQUE

Maroquinerie - Bagages

Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET
SAMSONITE - DELDEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont
Tél. 04 78 57 90 14 69290 Craponne

Le prochain bulletin paraissant début octobre 1999, les personnes
désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie,
si possible accompagnés de photos,
avant le 10 septembre 1999. Merci.

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...



**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**

**Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96**